

CHARTRE DE L'ÉTAT-MAJOR | HORIZON 2030

NOS ENGAGEMENTS

Nous, membres de l'Etat-major, œuvrons pour une police capable de :

ANTICIPER les transformations d'une ville-centre, capitale vaudoise et olympique, et de ses quartiers, ainsi que l'évolution des risques pour orienter durablement son action et sensibiliser les autorités aux mutations observées.

PROTÉGER celles et ceux qui vivent, travaillent, étudient, se déplacent ou séjournent à Lausanne et contribuer à l'amélioration de la sécurité publique et du sentiment de sécurité général. Nous assumons collectivement la responsabilité de protéger l'institution et de promouvoir un climat de travail favorable à la réalisation des missions.

COMPRENDRE la diversité des réalités, des attentes et des vulnérabilités des populations pour contribuer à une sécurité partagée, et veiller à expliquer ses missions et à sensibiliser au vécu des policières et policiers.

PROGRESSER en faisant évoluer ses pratiques, ses compétences et ses partenariats afin de rester une institution en mesure de répondre avec cohérence et efficacité aux défis de demain, et valoriser la responsabilisation des équipes en s'appuyant sur les indicateurs et les nouveaux outils.

NOS VALEURS

EXEMPLARITÉ

Se comporter selon une attitude irréprochable, intègre et proportionnée en tout temps, tant en service qu'à titre personnel. Adopter une posture renforçant la légitimité des décisions de police, les expliquant et favorisant la coopération avec le public et les institutions partenaires.

AGILITÉ

Ajuster notre culture organisationnelle afin de favoriser l'adaptabilité, la collaboration, la responsabilisation et l'amélioration continue de nos processus et de nos interventions, avec souplesse, en visant le bien commun.

LOYAUTÉ

Agir avec intégrité envers l'institution, les équipes et la population. Aborder avec courage l'ensemble des sujets pour favoriser l'intelligence collective et la cohérence des idées et des actes.

OUVERTURE

Écouter les réalités du terrain et les points de vue différents, partager l'information utile et accepter la remise en question pour mieux décider face aux évolutions des environnements humain, social et sécuritaire en adoptant une posture d'adhésion.

COOPÉRATION

Mettre en commun nos compétences et nos moyens au profit de nos missions et de l'intérêt général, en collaboration avec nos divers partenaires. Favoriser notre responsabilité commune vis-à-vis de l'ensemble du personnel du Corps de police, en fixant des priorités partagées et assumées.

NOS AXES STRATÉGIQUES

1 Prévoir les évolutions démographiques et leurs conséquences.

2 Atténuer les effets des facteurs exogènes sur la sécurité.

3 Sécuriser l'espace public et les quartiers, tout en garantissant le maintien de l'ordre.

4 Renforcer la capacité de réponse aux crises extrêmes.

5 Adapter l'action policière aux évolutions criminologiques.

6 Prévenir les ruptures sociales et répondre aux enjeux de santé mentale des jeunes.

7 Favoriser le dialogue avec les communautés et l'accompagnement de populations diverses.

8 Développer une police urbaine de proximité, axée sur la prévention et le soutien aux victimes.

9 Consolider la coordination interdisciplinaire.

10 Cultiver la cohésion interne du Corps, l'éthique et la déontologie.

NOS PUBLICS CIBLES

POPULATION ET ASSOCIATIONS

RÉSEAU DE PARTENAIRES

AUTORITÉS POLITIQUES

AUTORITÉS JUDICIAIRES

PUBLIC INTERNE

PERSONNEL, CADRES ET SYNDICAT